

APPEL A COTISATION Renouvellement ou adhésion pour l'année 2017

🔗 *A renvoyer complété au secrétariat
y compris en cas de paiement par virement*

Collège Etablissements et Services

Après avoir pris connaissance des statuts, je sollicite mon adhésion à l'Association AIRe.

- La cotisation est calculée sur la base de 0,0184 % du budget accordé en 2016 par vos organismes de contrôle.
- Conformément à la délibération de l'Assemblée Générale du 21 mai 2014, la **cotisation minimale est fixée à 200 €**.

Budget accordé 2016 x 0,0184 % = €

Veillez nous indiquer ci-dessous vos coordonnées complètes (nom de l'Ets, adresse, association gestionnaire,...) et votre **adresse e.mail**.

Veillez nous préciser votre mode de paiement :

- chèque bancaire ou postal joint à l'ordre de l'AIRe
- virement bancaire : merci de reprendre dans le libellé bancaire **le nom de votre établissement** et la mention « cotisation 2017 ».
- Facture acquittée souhaitée.

Association 1901
SIRET 420 641 748 00033

Références bancaires :

15589 35147 03110509940 23

Crédit Mutuel de Bretagne

CCM Châteaugiron